

États financiers du

**MUSÉE McCORD D'HISTOIRE
CANADIENNE**

31 mars 2012

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

Tables des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	3
Bilan	4
État des flux de trésorerie.....	5
Notes complémentaires	6-14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration du
Musée McCord d'histoire canadienne

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Musée McCord d'histoire canadienne (le « Musée »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2012, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, le Musée tire des produits de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les registres du Musée et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits, de l'insuffisance (excédent) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2012 et le 31 mars 2011, les actifs à court terme au 31 mars 2012 et au 31 mars 2011, et les soldes de fonds au 31 mars 2012, au 31 mars 2011 et au 1^{er} avril 2010. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2011, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception de l'incidence de la situation décrite dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.¹

Le 11 juin 2012

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

de l'exercice terminé le 31 mars 2012

	Fonds de	Fonds	Fonds des	Fonds de	Total	
	fonctionnement	affecté	immobilisations	dotation	2012	2011
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Gouvernement du Québec (note 3)	1 946 614	-	56 341	-	2 002 955	1 730 541
Gouvernement du Canada (note 4)	16 058	-	-	-	16 058	40 365
Autres subventions	73 728	-	-	-	73 728	46 418
Conseil des arts de Montréal	70 000	-	-	-	70 000	70 000
Ville de Montréal	60 000	-	-	-	60 000	42 670
Apport de services (note 2)	59 420	-	-	-	59 420	59 320
Subventions octroyées par des fondations (note 12)	638 380	-	42 312	-	680 692	758 676
Subventions spéciales octroyées par des fondations (note 12)	950 000	-	-	-	950 000	150 000
Revenu de placement	431 237	-	-	-	431 237	435 937
Services auxiliaires	297 079	-	-	-	297 079	367 774
Admissions	340 412	-	-	-	340 412	394 408
Campagne de financement	843 384	-	-	-	843 384	874 164
Commandites	235 900	-	-	-	235 900	142 116
Location	150 715	-	-	-	150 715	188 354
Autres	38 579	-	-	-	38 579	65 485
	6 151 506	-	98 653	-	6 250 159	5 366 228
Charges						
Administration	1 063 487	-	-	-	1 063 487	946 588
Services auxiliaires	352 415	-	-	-	352 415	387 501
Intérêts de la dette à long terme	2 663	-	15 653	-	18 316	30 304
Immeuble et sécurité	942 974	-	-	-	942 974	948 471
Collection (note 2)	795 804	-	-	-	795 804	896 952
Programmes d'éducation	619 680	-	-	-	619 680	392 339
Expositions	1 315 316	-	-	-	1 315 316	845 916
Développement, marketing et communications	1 043 632	-	-	-	1 043 632	827 284
Amortissement des immobilisations	-	-	191 429	-	191 429	241 309
	6 135 971	-	207 082	-	6 343 053	5 516 664
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges avant le poste suivant	15 535	-	(108 429)	-	(92 894)	(150 436)
Variation non réalisée de la juste valeur des placements	(259 435)	-	-	-	(259 435)	489 700
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(243 900)	-	(108 429)	-	(352 329)	339 264
Soldes de fonds au début	(551 411)	-	3 115 525	11 679 062	14 243 176	13 582 376
Apports au fonds de dotation	-	-	-	-	-	321 536
Virements interfonds (note 5)	895 263	-	52 304	(947 567)	-	-
Soldes de fonds à la fin	99 952	-	3 059 400	10 731 495	13 890 847	14 243 176

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

Bilan

au 31 mars 2012

	Fonds de fonctionnement	Fonds affecté	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	
					2012	2011
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif						
À court terme						
Encaisse	431 432	-	-	-	431 432	249 998
Sommes à recevoir	131 002	-	-	-	131 002	209 677
Subventions à recevoir (note 8)	107 721	-	43 496	-	151 217	241 144
Sommes à recevoir d'autres fonds (note 2)	183 395*	8 387*	-	-	-	-
Stocks	122 322	-	-	-	122 322	97 778
Charges payées d'avance	47 140	-	-	-	47 140	56 122
Frais reportés	42 077	-	-	-	42 077	17 438
	1 065 089	8 387	43 496	-	925 190	872 157
Subventions à recevoir (note 8)	408 323	-	143 863	-	552 186	187 359
Placements (note 11)	-	-	-	10 923 277	10 923 277	11 325 565
Immobilisations (note 6)	-	-	3 352 846	-	3 352 846	3 491 971
	1 473 412	8 387	3 540 205	10 923 277	15 753 499	15 877 052
Passif						
À court terme						
Créditeurs et charges à payer	628 638	-	-	-	628 638	610 447
À payer aux autres fonds (note 2)	-	-	-	191 782*	-	-
Produits reportés	244 822	8 387	-	-	253 209	272 268
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 8)	91 677	-	43 496	-	135 173	187 356
	965 137	8 387	43 496	191 782	1 017 020	1 070 071
Dette à long terme (note 8)	408 323	-	143 863	-	552 186	187 359
Apports reportés (note 9)	-	-	293 446	-	293 446	376 446
	1 373 460	8 387	480 805	191 782	1 862 652	1 633 876
Soldes de fonds						
Investis en immobilisations	-	-	3 059 400	-	3 059 400	3 115 525
Grevés d'affectations d'origine externe (note 10)	-	-	-	10 813 034	10 813 034	11 313 034
Grevés d'affectations d'origine interne (note 10)	-	-	-	(81 539)	(81 539)	366 028
Non grevés d'affectations	99 952	-	-	-	99 952	(551 411)
	99 952	-	3 059 400	10 731 495	13 890 847	14 243 176
	1 473 412	8 387	3 540 205	10 923 277	15 753 499	15 877 052

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne des totaux du bilan étant donné qu'ils s'éliminent.

Au nom du conseil d'administration,

 , administrateur

 , administrateur

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mars 2012

	2012	2011
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(352 329)	339 264
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	191 429	241 309
Amortissement des apports reportés	(83 000)	(137 021)
Variation non réalisée de la juste valeur des placements	259 435	(489 700)
	15 535	(46 148)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	127 533	(132 137)
Rentrées (sorties) de fonds nettes – activités de fonctionnement	143 068	(178 285)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(52 304)	(91 976)
Variation nette des placements	142 853	(70 198)
Rentrées (sorties) de fonds nettes – activités d'investissement	90 549	(162 174)
Activités de financement		
Apports au fonds de dotation	-	321 536
Produit d'une subvention à recevoir	135 173	187 356
Augmentation de la subvention à recevoir	(500 000)	-
Remboursement de la dette à long terme	(187 356)	(191 675)
Produit de la dette à long terme	500 000	-
(Sorties) rentrées de fonds nettes – activités de financement	(52 183)	317 217
Augmentation (diminution) de l'encaisse	181 434	(23 242)
Encaisse au début	249 998	273 240
Encaisse à la fin	431 432	249 998
<i>Autre renseignement</i>		
Intérêts de la dette à long terme payés	18 316	30 304

1. Constitution et nature des activités

Le 12 mai 1980, le Musée a été constitué sous la dénomination sociale de Musée McCord en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec, à titre d'organisme sans but lucratif. Il constitue un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le 28 mars 1988, le Musée adoptait la dénomination sociale de Musée McCord d'histoire canadienne.

Le Musée McCord d'histoire canadienne (le « Musée ») est un musée public de recherche et d'enseignement voué à la conservation, à l'étude, à la communication et à l'appréciation de l'histoire du Canada.

Selon les règlements administratifs du Musée, la Fondation du Musée McCord (auparavant la Fondation Temple Grove) et l'Université McGill doivent nommer un et trois sièges, respectivement, sur un minimum de sept sièges et un maximum de trente sièges du conseil d'administration. Par conséquent, ces sociétés sont considérées comme des parties liées.

Pour conserver son statut d'organisme de bienfaisance, le Musée doit répondre à des exigences concernant ses charges annuelles (« dépenses minimales de bienfaisance ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les dépenses minimales de bienfaisance sont un montant minimum calculé qu'un organisme de bienfaisance enregistré doit dépenser chaque année à même ses propres programmes de bienfaisance ou en faisant des dons à des donataires reconnus. Au 31 mars 2012, le Musée se conforme à ces exigences.

2. Conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Le Musée applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Le fonds de fonctionnement rend compte des activités menées par le Musée en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

Le fonds affecté comptabilise les fonds affectés à des fins particulières, autres que le fonctionnement, comme le demande le donateur.

Le fonds des immobilisations comptabilise les immobilisations du Musée qui sont acquises ou reçues sous forme de dons et qui servent à l'ensemble de ses activités.

Le fonds de dotation comptabilise les dons reçus aux fins de dotation et les montants désignés par le conseil d'administration devant être traités comme des dotations.

2. Conventions comptables (suite)

Constatation des produits

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié pour l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées ou les immobilisations achetées sont amorties. Les fonds non utilisés sont portés au bilan à titre de produits reportés ou d'apports reportés.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement pour l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe du solde du fonds de dotation.

Le revenu de placement est constaté dans les produits lorsqu'il est gagné. Le revenu de placement généré grâce au fonds de dotation du Musée peut être utilisé pour les activités de fonctionnement du Musée ou pour d'autres activités, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration, et il est présenté comme revenu dans le fonds de fonctionnement. Chaque année, l'excédent du revenu de placement du fonds de dotation sur les montants approuvés pour les activités de fonctionnement est réinvesti ou viré au fonds de dotation. Ces montants sont présentés dans le fonds de dotation à titre de fonds grevés d'affectations internes. Pour les exercices au cours desquels les montants dépensés sont supérieurs aux revenus générés par les placements, un montant équivalent à cette insuffisance est transféré du fonds de dotation au fonds de fonctionnement.

Apport de services

L'Université McGill fournit, à ses frais, les services de certains employés. Le montant de leurs salaires et charges sociales totalise 59 420 \$ (59 320 \$ en 2011) et il est inscrit à la fois comme produit et comme charge dans le fonds de fonctionnement.

Le Musée loue, de l'Université McGill, l'édifice situé au 690, rue Sherbrooke Ouest, pour une période de 99 ans se terminant en 2086. Le loyer annuel s'établit à 1 \$.

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures chaque année à aider le Musée à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

Le Musée a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863 du *Manuel de l'ICCA*, qui se seraient autrement appliqués aux états financiers du Musée. Le Musée continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*.

2. Conventions comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et leur réévaluation ultérieure dépend de leur classement décrit ci-dessous :

L'encaisse et les placements sont détenus aux fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur, cette dernière étant fondée sur le cours acheteur. La variation de la juste valeur des placements est comptabilisée à l'état des résultats. Les transactions afférentes aux placements sont comptabilisées à la date de règlement.

Les sommes à recevoir et les subventions à recevoir sont comptabilisées comme prêts et créances et sont comptabilisées au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont comptabilisés comme autres passifs et sont comptabilisés au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est présenté dans le fonds des immobilisations et est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations de la façon suivante :

Matériel informatique	5 ans
Mobilier et agencements	8 ans
Améliorations locatives	10 ans
Bâtiment	25 ans

Collection

Les pièces de la collection comprennent des objets et des artefacts ayant trait à l'histoire canadienne. La plupart de ces pièces sont détenues dans le cadre d'une entente ratifiée par l'Université McGill et le Musée, en vertu de laquelle l'Université a confié au Musée la garde et le soin de sa collection.

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des actifs de la collection, ces derniers ne sont pas constatés dans le bilan du Musée.

Les pièces de collection reçues sous forme de dons en nature ne sont pas reflétées aux états financiers. La juste valeur estimative des pièces reçues au cours de l'exercice est de 1 023 923 \$ (528 999 \$ en 2011).

2. Conventions comptables (suite)

Collection (suite)

Les dons en espèces reçus pour l'acquisition de pièces pour la collection du Musée sont reportés et constatés à titre de produits lorsque l'acquisition est faite. Le montant des acquisitions de pièces pour la collection cette année est de néant (néant en 2011).

Les dépenses afférentes à la préservation, la restauration et la gestion de la collection sont incluses dans les charges de collection à l'état des résultats.

Stocks

Les biens détenus aux fins de revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation.

Sommes à recevoir (à payer à) d'Autres Fonds

Les sommes à recevoir (à payer à) d'autres fonds sont constituées d'avances interfonds. Elles ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités de remboursement.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent les durées de vie utiles des actifs à long terme et la juste valeur de certains instruments financiers. Les résultats réels peuvent varier par rapport à ces estimations.

Modification comptable future – nouveau référentiel comptable

L'ICCA a approuvé un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes sans but lucratif. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012, les organismes sans but lucratif devront choisir entre les Normes internationales d'information financière (IFRS) et les nouvelles Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, selon ce qui convient le mieux à leur situation. À l'heure actuelle, le Musée prévoit utiliser les nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif. L'incidence du passage à ces nouvelles normes n'a pas encore été déterminée.

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

Notes complémentaires

31 mars 2012

3. Produits – gouvernement du Québec

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine		
Soutien aux institutions muséales	1 421 100	1 567 545
Fonds du patrimoine québécois, Volet 4	464 560	-
Soutien aux équipements culturels	59 004	30 305
Bibliothèque et archives nationales du Québec	44 685	37 725
Secrétariat à la politique linguistique	1 775	-
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	-	62 500
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	-	25 000
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	11 831	7 466
	<u>2 002 955</u>	<u>1 730 541</u>

4. Produits – gouvernement du Canada

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Patrimoine canadien		
Programme d'aide aux musées	16 058	40 365

5. Virements interfonds

Le fonds de fonctionnement a transféré 52 304 \$ (91 976 \$ en 2011) au fonds des immobilisations à titre de contribution aux acquisitions d'immobilisations.

Le fonds de dotation a transféré 395 727 \$ au fonds de fonctionnement (a reçu 392 459 \$ du fonds de fonctionnement en 2011), représentant la différence entre les revenus nets de placement générés par les placements du fonds de dotation, incluant la variation de la juste valeur des placements et déduction faite des dépenses liées aux placements, et les montants approuvés et dépensés qui se sont élevés à 496 900 \$ (465 200 \$ en 2011).

Au cours de l'exercice, à la suite d'une résolution du Conseil d'administration et du consentement des donateurs initiaux, un prêt de 500 000 \$ plus des intérêts courus de 51 840 \$ entre le fonds de dotation et le fonds de fonctionnement a été annulé. Par conséquent, le fonds de dotation a transféré 551 840 \$ au fonds de fonctionnement.

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

Notes complémentaires

31 mars 2012

6. Immobilisations

	2012		2011	
	Coût	Amortis- sément cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	215 055	116 636	98 419	105 488
Mobilier et agencements	74 083	38 295	35 788	31 890
Améliorations locatives	877 746	671 172	206 574	291 144
Bâtiment	1 284 589	892 524	392 065	443 449
Terrain	2 620 000	-	2 620 000	2 620 000
	5 071 473	1 718 627	3 352 846	3 491 971

7. Découvert bancaire

Le Musée dispose d'une marge de crédit non garantie d'un montant autorisé de 1 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 1 % (4 % au 31 mars 2012 et au 31 mars 2011). Au 31 mars 2012, le montant utilisé de cette marge de crédit est de néant (néant au 31 mars 2011).

8. Dette à long terme

	2012	2011
	\$	\$
Emprunt bancaire portant intérêt à 5,20 %, amorti sur 5 ans, échéant le 31 mars 2012 et garanti par une subvention à recevoir du même montant du gouvernement du Québec consentie aux mêmes conditions que celles régissant le remboursement du capital et des intérêts	-	145 915
Emprunt bancaire portant intérêt à 4,90 %, amorti sur 5 ans, échéant le 30 octobre 2015 et garanti par une subvention à recevoir du même montant du gouvernement du Québec consentie aux mêmes conditions que celles régissant le remboursement du capital et des intérêts	187 359	228 800
Soldes à reporter	187 359	374 715

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

Notes complémentaires

31 mars 2012

8. Dette à long terme (suite)

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Soldes reportés	187 359	374 715
Emprunt bancaire portant intérêt à 4,30 %, amorti sur 5 ans, échéant le 30 mars 2017 et garanti par une subvention à recevoir du même montant du gouvernement du Québec consentie aux mêmes conditions que celles régissant le remboursement du capital et des intérêts	500 000	-
	<u>687 359</u>	<u>374 715</u>
Tranche à court terme	135 173	187 356
	<u>552 186</u>	<u>187 359</u>

Le versement de capital requis sur la dette à long terme et les subventions à recevoir afférentes pour les prochains exercices sont les suivants :

	<u>Versements de capital</u>	<u>Subventions à recevoir</u>
	\$	\$
2013	135 173	135 173
2014	141 315	141 315
2015	147 736	147 736
2016	154 451	154 451
2017	108 684	108 684
	<u>687 359</u>	<u>687 359</u>

9. Apports reportés

Les apports reportés dans le fonds des immobilisations représentent la tranche non amortie des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations. Les apports reportés sont ajoutés aux produits de la même façon que les immobilisations achetées sont amorties.

L'évolution du solde des apports reportés est la suivante :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Solde au début	376 446	513 467
Montant amorti aux produits	(83 000)	(137 021)
Solde à la fin	<u>293 446</u>	<u>376 446</u>

MUSÉE McCORD D'HISTOIRE CANADIENNE

Notes complémentaires

31 mars 2012

10. Affectations grevant les soldes de fonds

Les principales catégories d'affectations d'origines externe et interne grevant les actifs nets du fonds de dotation sont les suivantes :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Fonds affectés – externe		
Dotations	10 813 034	11 313 034
Fonds affectés – interne		
Revenus de placement réalisé réinvesti ⁽¹⁾	-	164 112
(Moins-value) plus-value non réalisée cumulée sur les placements	(96 864)	186 591
Dotation désignée ⁽²⁾	15 325	15 325
	(81 539)	366 028

⁽¹⁾ Le revenu de placement généré grâce au fonds de dotation du Musée peut être utilisé pour les activités de fonctionnement du Musée ou pour d'autres activités, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration. Le revenu de placement réalisé réinvesti correspond au revenu réalisé généré par le fonds de dotation moins le total des sommes déboursées pour les projets approuvés.

⁽²⁾ La dotation désignée consiste en un don reçu que la direction a officiellement déterminé comme un fonds de dotation consacré de manière récurrente à des usages ayant comme sujet les costumes et les textiles.

11. Instruments financiers

Le Musée détient et émet des instruments financiers tels que des placements, des subventions à recevoir et des instruments d'emprunts. Les placements se composent de fonds communs de placement consistant principalement en actions, obligations et débentures cotées en Bourse répartis comme suit : actions canadiennes, 20 %; actions internationales, 38 %; et obligations, 42 % (respectivement 20 %, 37 % et 43 % en 2011).

Juste valeur

La juste valeur des placements est fondée sur le cours acheteur.

Au 31 mars 2012, la valeur comptable de tous les autres instruments financiers se rapprochait de leurs justes valeurs respectives, à l'exception de la dette à long terme et des subventions afférentes à recevoir, pour lesquelles les justes valeurs n'ont pu être déterminées compte tenu des caractéristiques particulières de ces éléments.

11. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Le Musée a déterminé que le risque de crédit est réduit au minimum étant donné que les contreparties avec lesquelles il fait affaire sont principalement des organismes gouvernementaux.

Risque de marché

Le risque de marché représente le potentiel de perte causé par la variation de la juste valeur des placements. Les placements du Musée sont sujets aux fluctuations normales du marché. La stratégie d'investissement du Musée est basée sur une perspective à long terme et sur la diversification du portefeuille.

Risque de taux d'intérêt

Une partie des placements du Musée est composée de participations dans des fonds communs d'obligations. Conséquemment, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces participations.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixes. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes. Toutefois, la juste valeur des emprunts dont le taux d'intérêt est fixe pourrait fluctuer en fonction des variations des taux d'intérêt du marché.

12. Opérations entre parties liées

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2012, le Musée a reçu 1 588 380 \$ (700 620 \$ en 2011) des subventions de la Fondation du Musée McCord, dont 950 000 \$ (150 000 \$ en 2011) ont été liés à des subventions spéciales octroyées par la Fondation du Musée McCord. De plus, 9 500 000 \$ du solde à la fin de l'année des fonds de dotations grevés d'affectations d'origine externe proviennent des montants reçus de la Fondation du Musée McCord (10 000 000 \$ en 2011). Ce montant a été réduit de 500 000 \$ en 2012 comme indiqué à la note 5.

13. Événement postérieur à la date du bilan

Le 19 mars 2012, le Conseil d'administration a approuvé le transfert du fonds de dotation du Musée à la Fondation du Musée McCord. Le transfert de ce fonds est prévu pour l'exercice 2013. Le but de la Fondation du Musée McCord est de supporter les activités du Musée.

14. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.